

**Réf :** GB/LP/2022/216

**Objet :** Convocation conseil communautaire du 20/09/2022.

Affaire suivie par Lucas POISSON

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le **conseil communautaire**, se réunira le :

**Mardi 20 septembre 2022 à 18h00**  
**Salle du conseil communautaire**  
**Communauté de communes des Vallées du Clain**  
**25 route de Nieuil**  
**86 340 LA VILLEDIEU-DU-CLAIN**

**Ordre du jour :**

**Communauté de communes :**

2022/121 : Budget - Finances : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : répartition du reversement entre la CCVC et ses communes membres pour l'année 2022 ;

2022/122 : Budget - Finances : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) : Exonération des locaux à usage industriel et des locaux à usage commercial pour l'année 2023 ;

2022/123 : Budget - Finances : Approbation des cadences d'amortissement de la Communauté de communes des Vallées du Clain (Budget général et budgets annexes) ;

2022/124 : Budget-Finances : Convention de reversement du produit de la taxe d'aménagement des zones d'activités économiques entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et les communes membres ;

2022/125 : Développement économique : Conclusion d'une convention de partenariat entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et Initiative Vienne pour la mise en place du dispositif Sub'Emploi dans le cadre du plan d'accompagnement à l'économie et l'emploi ;

2022/126 : Urbanisme : Demande de subvention au titre de la Dotation Globale de Décentralisation (DGD) dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ;

2022/127 : Culture - Communication : Conclusion d'une convention d'achats de prestations d'animations et d'évènements culturels entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et l'association « Arantelle » ;

2022/128 : Equipements sportifs : Versement d'une subvention au club plongé SUBAQUA CLUB DU POITOU ;

2022/129 : Equipements sportifs : Agrandissement et rénovation énergétique de la salle Gymnique communautaire de Fleuré : demande de subventions.

Je vous informe, qu'à titre exceptionnel, M. le Préfet de la Vienne, M. GIRIER, Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture (Sous-Préfète de l'arrondissement de Poitiers), Mme PIN et le directeur de la Direction Départementale des Territoires, M. SIGALAS, seront présents à 19h00 pour échanger avec les conseillers communautaires sur le protocole du bassin du Clain et le PLUi.

Comptant vivement sur votre présence.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*bien cordialement*



**Le Président,**  
Gilbert BEAUJANEAU

*Beaujaneau*